

# COMPTE-RENDU de la REUNION

## Du lundi 10 février 2020

Convocation le 31 janvier 2020

Le lundi 10 février, le Conseil Municipal s'est réuni à 20 heures légalement convoqué au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de monsieur ALLOUCHERY Jean-Marie, le Maire.

**Présents** : tous les membres en exercice

**Excusé** : M. DEMAGNY André (pouvoir à Mme DRAVIGNY Jocelyne)

Mme DEZOTHEZ Valérie a été élue secrétaire de séance.

### Compte rendu réunion du 02 décembre 2019

Après lecture du compte-rendu, celui-ci est approuvé par le conseil municipal.

### Compte administratif 2019

#### Délibération n° 01.2020 VOTE CA 2019

Le doyen d'âge, M. GUILPIN Jacky, ayant exposé le Compte Administratif, reprend l'ensemble des opérations du Budget et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la commune de CHAMERY. Les opérations de l'exercice 2019 font ressortir les résultats suivants

**Les résultats sont arrêtés comme suit :**

#### INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement 2019 :	- 494 825.83€
Recettes d'investissement 2019	546 864.80€
Résultat 2018	-250 897.88€
Résultat de clôture 2019	- 198 858.91€

#### FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement 2019 :	- 356 036.71€
Recettes de fonctionnement 2019:	453 644.95€
Résultat 2018	323 892.99€
Résultat de clôture 2019	421 501.23€

Résultats cumulés	222 642.32 €
-------------------	--------------

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :**

- constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- 

#### Délibération n° 02.2020 AFFECTATION DU RESULTAT 2019

	RÉSULTAT CLOTURE 2018	RÉSULTAT 2019	RÉSULTAT CLOTURE 2019
Investissement	-250 897,88 €	52 038,97 €	-198 858,91 €
Fonctionnement	323 892,99 €	97 608,24 €	421 501,23 €

<b>TOTAL</b>	<b>72 995,11 €</b>	<b>149 647,21 €</b>	<b>222 642,32 €</b>
--------------	--------------------	---------------------	---------------------

Résultat affecté au budget 2019 au compte 002 en recette de fonctionnement : 222 642,32€

Résultat affecté au budget 2019 au compte 1068 en recette de fonctionnement : 198 858,91€

**Délibération n° 03.2020 Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget 2020**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 1612-1,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 annexée à l'arrêté modifié du 27 décembre 2005,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée d'autoriser l'ordonnateur à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant l'adoption du budget primitif et jusqu'au 15 avril 2020, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette),

Considérant la nécessité d'engager les présentes dépenses d'investissement avant le vote du budget,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

**DÉCIDE :**

- d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses urgentes d'investissement suivantes avant l'adoption du budget primitif de l'exercice 2020 dans la limite de 112 115 € correspondant à 25 % des dépenses réelles d'investissement inscrites au budget de l'exercice précédent, déduction faite du montant du remboursement du capital des emprunts (compte 16) et de prévoir les recettes nécessaires :

Chapitres	BP 2019	Crédits préalables au vote du BP 2020 (25% max)
20 : immobilisations incorporelles	50 000 €	12 500 €
21 : immobilisations corporelles	135 462 €	33 865 €
23 : immobilisations en cours	263 000 €	65 750 €
<b>TOTAL</b>		<b>112 115 €</b>

- de demander au maire d'inscrire ces crédits au budget de l'exercice 2020

**Délibération n° 05.2020 APPROBATION COMPTE DE GESTION 2019**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- Après s'être fait présenter le budget 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent.
- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **Déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- 

**DON Comité Saint Vincent CHAMERY**

**Délibération n° 04.2020 DON COMITE ST VINCENT CHAMERY**

Conseil municipal du lundi 10 février 2020

Monsieur le Maire s'est vu remettre un chèque de 5171€ par le Président du comité de Saint Vincent.

Depuis de nombreuses années, la commune apporte son soutien au Comité de St Vincent dans l'organisation de la fête de St Vincent. En remerciement, le comité de St Vincent souhaite faire un don à la commune de Chamery.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Accepte le don
- Sera inscrit au budget 2020 au compte 7713

### **TRAVAUX EGLISE**

L'association Chœur de Chamery a le projet de créer un vitrail au niveau de la baie centrale de la façade de l'église.

Le conseil apporte son soutien à ce projet

Cependant, l'installation du vitrail nécessite une restauration de la baie. Des travaux de maçonnerie sont à prévoir.

Monsieur le Maire contactera des entreprises pour évaluer le coût d'une telle restauration. Il consultera également l'architecte des Bâtiments de France pour obtenir son accord.

### **BUREAU DE VOTE ELECTIONS MUNICIPALES**

Les candidats aux élections municipales seront invités à tenir le bureau de vote avec les conseillers.

Un planning sera établi une fois la liste des candidats connue.

### **Questions diverses**

#### **Location Maison 28A rue de la Vigneulle**

M. et Mme CALVET ont quitté le logement début Janvier 2020.

Monsieur le Maire, après plusieurs visites, a retenu un couple de retraité qui occupera la maison début mai 2020.

#### **Commission des impôts**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission des impôts directs se réunira le jeudi 20 février 2020 à 14 heures.

*Séance levée à 22h15*

Jean-Marie ALLOUCHERY

Régis HANON

Michel FRUIT

André DEMAGNY  
*Absent excusé*

Victorien GUERLET

Véronique LABBÉ

Gaëlle DRAVIGNY

Jacky GUILPIN

Jocelyne DRAVIGNY

Benjamin *FENEUIL*

*Valérie DEZOTHEZ*